

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53  
  
En exercice : 53  
  
Présents : 39



N°053

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MAI 2023

**L'AN deux mille vingt-trois, le 25 mai**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 mai 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal à 19H00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-Pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE José, DANDRIEUX Dominique, SACKHO Kourtoum, LEGENDRE Jérôme, DESIR Sandrine, ALLAIN Philippe, LOE Patricia, GODIN Guillaume, OZHAN Mizgin, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, DA SILVA Solène, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, HOCINE Massinissa, GILLY Jean-Paul, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean-Jacques, NAULEAU Pierre-Yves, BUTT Zishan, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : EMEL Maryse, BOUCHA Safia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Marie-Françoise MESSEZ  
Madame Christiane DESCAMPS  
Monsieur Zayen CHIKHDENE  
Madame Sandrine GRYNBERG DIAZ  
Monsieur Lewis CHARTIER  
Madame Annie VACHER  
Madame Margaux HOUIS  
Monsieur Gilbert FAUCHEUX  
Madame Marie-Amélie ANQUETIL  
Madame Nadège NIFEUR  
Madame Fatima YAOU  
Madame Evelynne YONNET-SALVATOR

Monsieur Jérôme LEGENDRE  
Monsieur Alain DESCAMPS  
Madame Yasmina BAZIZ  
Madame Véronique DAUVERGNE  
Monsieur Pierre SACK  
Madame Kourtoum SACKHO  
Monsieur Damien BIDAL  
Madame Patricia LOE  
Madame Marie-Pascale REMY  
Monsieur Marc GUERRIEN  
Monsieur Sofienne KARROUMI  
Monsieur Pierre-Yves NAULEAU

---

Secrétaire de séance : LEROY Franck

---

DGA Administration Générale/ Direction du Conseil et des Affaires  
Juridiques/Service des Affaires Juridiques et du Domaine

**OBJET : Mise à jour des membres au sein des commissions municipales**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCLLET,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-21 et L. 2121-22 ;

Vu le Règlement intérieur du Conseil Municipal ;

Vu la délibération n°190 du 17 décembre 2020 portant adoption du nouveau règlement intérieur du Conseil municipal ;

Vu la délibération n°191 du 17 décembre 2020 portant désignation des membres du Conseil municipal au sein des commissions municipales permanentes créées par le règlement intérieur ;

Considérant que ledit règlement intérieur fixe à cinq le nombre de commissions municipales en respectant le principe de la représentation proportionnelle ;

Considérant qu'il y a lieu de tirer les conséquences de la nouvelle répartition des groupes pour assurer le bon fonctionnement des commissions municipales permanentes ;

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les représentants du Conseil municipal des deux commissions municipales en respectant le principe de la représentation proportionnelle.

Adoption à la majorité par 43 pour , 4 se sont abstenus( Zishan BUTT, Soizig NEDELEC, Yonel COHEN-HADRIA, Nabila DJEBBARI) , 4 ne prennent pas part au vote( Maria Elisabete GONCALVES PEIXOTO, Massinissa HOCINE, Jean-Jacques KARMAN, Anthony DAGUET)

**DELIBERE :**

**DESIGNE** les membres suivants au sein des commissions municipales n°1 et n°2, dans le respect de la représentation proportionnelle :

COMMISSION	PERSONNES
<b>Commission 1 : Moyens généraux – Fonctions supports</b>	11 Membres
Finance, Marché publics – Juridiques –	- 8 élus majorité

<p>Ressources Humaines – Population, Etat-Civil, Elections – Patrimoine municipal – Communication – Relations Publiques – Evènementiel – Accueil nouveaux habitants.</p>	<p>- 3 élus opposition</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le Maire, Karine FRANCKET</li> <li>2. José LESERRE</li> <li>3. Marie-François MESSEZ</li> <li>4. Franck LEROY</li> <li>5. Gilbert FAUCHEUX</li> <li>6. Mizgin OZHAN</li> <li>7. Christiane DESCAMPS</li> <li>8. Annie VACHER</li> <li>9. Marc GUERRIEN</li> <li>10. Yonel COHEN-HADRIA</li> </ol>
<p><b>Commission 2 : Aménagement, Développement, Amélioration du Cadre de Vie et de notre Environnement</b></p> <p>Aménagement – Urbanisme, NPNRU, Commerce et artisanat, relations Internationales – Transports – circulation – stationnement - Développement travaux – voirie – bâtiments – Environnement – Cadre de vie – Circulation douce – propreté – Bien-être des animaux.</p>	<p>12 Membres</p> <p>- 9 élus majorité - 3 élus opposition</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Michel HADJI-GAVRIL</li> <li>2. Dominique DANDRIEUX</li> <li>3. Damien BIDAL</li> <li>4. Samuel MARTIN</li> <li>5. Zakia BOUZIDI</li> <li>6. Jérôme LEGENDRE</li> <li>7. Maryse EMEL</li> <li>8. Margaux HOUIS</li> <li>9. Ling LENZI</li> <li>10. Jean-Jacques KARMAN</li> <li>11. Evelyne YONNET-SAVATOR</li> <li>12. Sofienne KARROUMI</li> </ol>

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer les actes afférents à la présente délibération.

**DIT** que le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

**DIT** que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le Département, au titre du contrôle de légalité.

**DIT** que cette décision peut faire l'objet d'un recours soit gracieux auprès du Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil, au moyen de la plateforme *Télérecours* (<https://www.telerecours.fr/>), dans un délai de deux mois après l'adoption de la présente délibération ou dans un délai de deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né du silence gardé par la Ville pendant un délai de deux mois.

**Reçue en préfecture le : 05/06/23**  
**Accusé en préfecture :**  
**93-219300019-20230525-lmc131128A-DE-1-1**  
**Publiée le : 05/06/23**  
**Certifiée exécutoire : 05/06/23**

Le Maire,

Karine FRANCLÉ

